

09 juil 2021 -15:49

Appartient à [Conseil des ministres du 9 juillet 2021](#)

Covid-19 : prolongation de la prime télétravail dans la fonction publique

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal visant à prolonger l'indemnité pour télétravail dans la fonction publique fédérale administrative, en raison de la pandémie de Covid-19.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au coronavirus, le [Conseil des ministres du 26 février 2021](#) a décidé d'octroyer une indemnité forfaitaire de bureau de 20 euros mensuels pour la période allant de janvier à août 2021, indemnité qui vient s'ajouter à l'indemnité télétravail structurelle déjà existante.

Le projet vise à postposer d'un mois, soit jusqu'à fin septembre 2021, la fin de la période de référence concernant la mesure de soutien octroyée aux membres du personnel de la fonction publique fédérale qui effectuent du télétravail au moins quatre jours par mois au cours de la période (redéfinie) de janvier à septembre 2021.

Le projet est soumis à la négociation syndicale.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 9 mai 2021 concernant la mesure de soutien en matière d'indemnité pour télétravail dans la fonction publique fédérale administrative en raison de la pandémie de Covid-19

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Alban Brian
Porte-parole (FR)
+32 470 70 17 99
alban.brian@desutter.fed.be

Tobias Daneels
Porte-parole (NL)
+32 486 14 88 13
tobias.daneels@desutter.fed.be